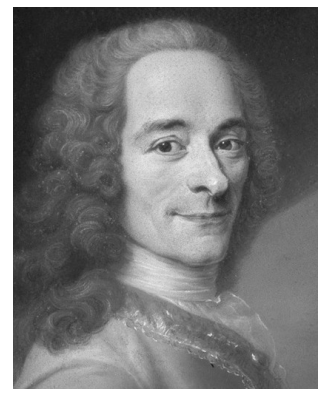


## Étude de cas : Voltaire (1694-1778)

De son vrai nom François-Marie Arouet, il est le fils d'un notaire. Philosophe, poète, auteur de théâtre et historien, il fut très virulent contre l'Église, le fanatisme religieux et la monarchie absolue française. Emprisonné deux fois à la Bastille lorsqu'il était jeune, il voyagea beaucoup durant sa vie pour échapper à des arrestations et fut de 1750 à 1753 conseiller et ami du roi de Prusse Frédéric II, despote éclairé. (Les mots soulignés sont définis dans le livre.)



### 1. Voltaire et la société d'ordres :

« Le négociant entend si souvent parler avec mépris de sa profession qu'il est assez sot pour en rougir ; je ne sais pourtant lequel est le plus utile à un État, ou un seigneur bien poudré qui sait précisément à quelle heure le roi se lève, à quelle heure il se couche, et qui se donne des airs de grandeur en jouant le rôle d'esclave dans l'antichambre d'un ministre, ou un négociant qui enrichit son pays, donne de son cabinet des ordres à Surate et au Caire, et contribue au bonheur du monde. »

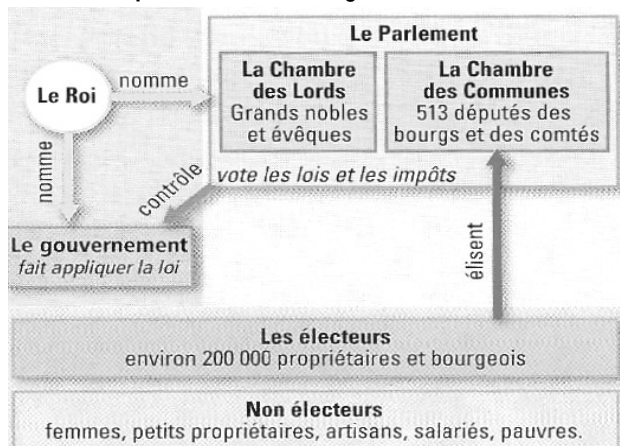
■ Voltaire, *Lettres Philosophiques*, 1734.

### 2. Voltaire et l'Angleterre :

Un Anglais, comme homme libre, va au Ciel par le chemin qui lui plaît. S'il n'y avait en Angleterre qu'une religion, le despotisme serait à craindre ; s'il y en avait deux, elles se découperaient la gorge ; mais il y en a trente et elle vivent en paix, heureuses.

D'après Voltaire, *Lettres philosophiques*, 1734.

#### La monarchie parlementaire en Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle



« La Chambre des Communes est véritablement la nation puisque chacun des membres est député du peuple. Les 8 millions de citoyens libres sont représentés par cette Chambre.

Voici à quoi la législation anglaise est parvenue : à remettre chaque homme dans tous les droits dont ils sont dépouillés dans presque toutes les monarchies. Ces droits sont : la liberté entière de sa personne, de ses biens, de parler à la nation par l'organe de sa plume, de ne pouvoir être jugé que suivant les termes précis de la loi, de professer en paix quelque religion qu'on veuille.

Ainsi vous pouvez être sûrs en vous couchant que vous ne serez pas enlevé des bras de votre femme au milieu de la nuit pour être conduit dans un donjon, que vous aurez en sortant du sommeil, le pouvoir de publier tout ce que vous pensez, que si vous êtes accusé soit pour avoir mal agi ou mal parlé ou mal écrit, vous ne serez jugé que suivant la loi. »

■ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article « Gouvernement », 1764.

### 3. Doc. 4 p. 43 : Les voyages de Voltaire

### 4. Doc. 2 p. 54 : Un combat de Voltaire

**5. Article « Français » rédigé par Voltaire pour l'Encyclopédie** : [...] On ne devait pas attendre que le français dût se distinguer dans la philosophie. Un gouvernement longtemps gothique<sup>1</sup> étouffa toute lumière pendant près de douze cents ans et des maîtres d'erreurs payés pour abrutir la nature humaine<sup>2</sup>, épaissirent encore les ténèbres : cependant aujourd'hui il y a plus de philosophie dans Paris que dans aucune ville de la terre et peut-être que dans toutes les villes ensemble, excepté Londres. Cet esprit de raison pénètre même dans les provinces.

1. gothique : archaïque (qui remonte au Moyen-âge)

2. Désigne l'Église et la censure.

### Consignes :

1°) **Se repérer dans le temps** : présenter le personnage, ses dates, son milieu d'origine, ses fonctions.

2°) **Analyser et comprendre un document** : relever ses idées (ce qu'il défend, ce à quoi il s'oppose, son modèle de référence)

3°) Indiquer les moyens qu'il a utilisés pour répandre ses idées (ouvrages, personnages)